



Communiqué de presse

RP 13/2015
8 juillet 2015

Rapport annuel de l'EASO sur la situation en matière d'asile dans l'UE

L'EASO publie aujourd'hui son rapport de référence annuel: [rapport annuel 2014 sur la situation en matière d'asile dans l'Union européenne](#). Ce rapport entend dresser un panorama complet de la situation en matière d'asile dans l'UE+ (États membres de l'UE, ainsi que la Norvège et la Suisse) en examinant les demandes de protection internationale adressées à l'UE, en analysant les données relatives aux demandes et aux décisions, et en se concentrant sur quelques-uns des pays d'origine les plus importants des demandeurs de la protection internationale.

En 2014, plus de **660 000 demandes de protection internationale ont été enregistrées dans l'UE+** (le nombre le plus élevé depuis le début de la collecte des données entreprise au niveau de l'UE en 2008). Le plus grand nombre de demandeurs d'asile enregistrés étaient des ressortissants de la Syrie, de l'ensemble des pays des Balkans occidentaux et de l'Érythrée. Les principaux pays d'accueil ont été l'Allemagne, la Suède, l'Italie, la France et la Hongrie. Fin 2014, plus de **500 000¹ personnes étaient dans l'attente d'une décision concernant leur demande d'asile dans l'UE+**; le volume de demandes en attente a augmenté de +37 % par rapport à 2013. Le nombre des **demandes de ressortissants des pays des Balkans occidentaux a atteint 110 000 personnes**, dont une proportion importante venait de la Serbie et du Kosovo. La crise que traverse actuellement la **Syrie a posé un défi majeur dans l'UE+ en 2014, le nombre de demandes de ressortissants syriens ayant dépassé 128 000 personnes**. L'Afghanistan est resté, l'année dernière, l'un des principaux pays d'origine des demandeurs; les 42 745 demandes pour 2014 ont représenté une hausse de 53 % par rapport à 2013. Il a présenté également la proportion la plus élevée de mineurs non accompagnés demandant l'asile dans l'UE+ (6 155). Il y a eu plus de 14 000 demandeurs ukrainiens, représentant un chiffre 13 fois plus élevé qu'en 2013.

Le rapport s'intéresse également aux **principaux développements liés à l'asile en 2014**, tels que la Task force pour la Méditerranée, la capacité d'accueil dans les États membres, la situation à l'intérieur des systèmes d'asile nationaux et le soutien de l'EASO. **L'EASO a notamment continué d'apporter un soutien opérationnel à la Grèce, à l'Italie, à la Bulgarie et à Chypre**; le Bureau d'appui a également piloté avec succès des **projets de traitement conjoint et un projet avec Malte et l'Italie concernant la facilitation de l'accès des migrants en situation irrégulière**. L'EASO a formé plus de **2 800 agents chargés des questions d'asile et d'accueil**. De plus, l'EASO a organisé des activités relevant de la dimension extérieure avec un certain nombre de pays, dont **la Turquie, la Serbie, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie**. Par ailleurs, l'EASO a lancé un nouveau type de collecte des données statistiques dans le cadre de son **Système d'alerte précoce et de préparation (EPS)**, qui enregistre les contributions mensuelles de l'ensemble des pays de l'UE+, venant s'ajouter aux informations disponibles auprès d'Eurostat.

Les derniers chiffres pour 2015 indiquent que le nombre des demandes de protection internationale continue d'augmenter. Au cours des cinq premiers mois de l'année, **le nombre des demandes de protection internationale dans l'UE+ a augmenté de 68 % par rapport à la même période l'an dernier**. Cela fait suite à l'augmentation de 43 % du nombre des demandes déposées en 2014, par rapport à 2013. En 2015, de nouvelles tendances semblent se dégager. Le nombre de demandeurs kosovars était très élevé jusqu'en mars 2015. Le Kosovo était, devant la Syrie, le principal pays d'origine des demandeurs enregistrés dans l'UE+ entre janvier et mai 2015, en dépit du fait que le nombre des demandeurs syriens était supérieur au niveau enregistré pendant la même période en 2014. Il y a également eu une augmentation sensible du nombre des demandeurs afghans au cours des derniers mois. Depuis janvier 2015, l'on a également noté dans l'UE+ une

¹ Ce chiffre englobe les recours

hausse significative du nombre de demandeurs prétendant être des mineurs non accompagnés. Ils provenaient principalement d'Afghanistan, d'Érythrée, de Syrie et de Somalie et ont été essentiellement accueillis par la Suède, l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie.

Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès du Bureau européen d'appui en matière d'asile en contactant M. Jean-Pierre Schembri à l'adresse électronique suivante: jean-pierre.schembri@easo.europa.eu